

Paris, le 22 septembre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résultats du Livret A – LDDS – LEP

SOUS EMBARGO

Mercredi 23 septembre 2026 – 06 H 00

Livret A : entre deux feux

Analyse de Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

L'épargne réglementée est prise entre deux feux, celui de la hausse du taux du Livret A et du LDDS et celui des contraintes de pouvoir d'achat. Comme l'a souligné l'INSEE, le pouvoir d'achat a baissé sur le premier semestre, provoquant une décrue du taux d'épargne. Du 4^e trimestre 2025 au deuxième trimestre 2026, le taux d'épargne des ménages est passé de 17,9 à 17,2 % du revenu disponible brut (pour la seule épargne financière, le taux est passé de 8,8 à 8,5 %). Le pouvoir d'achat des ménages par unité de consommation s'est contracté de 0,2 % au premier trimestre et de 0,6 % au deuxième trimestre.

Une deuxième collecte positive consécutive pour le Livret A

Au mois d'août, le Livret A enregistre sa deuxième collecte positive de l'année avec un gain de 460 millions d'euros après celle du mois de juillet (+80 millions d'euros). Le Livret A bénéficie immanquablement de la hausse de son taux de rémunération, qui est passé le 1^{er} août de 1,5 à 1,7 %.

Le mois d'août réussit en règle générale au Livret A. Depuis 2009 (début des statistiques de la Caisse des dépôts), seules deux décollectes ont été constatées, en 2014 (-480 millions d'euros) et en 2015 (-410 millions d'euros), années durant lesquelles le taux du Livret A avait été, au 1^{er} août, abaissé (à 1 % en 2014 et à 0,75 % en 2015). En août 2025, le Livret A avait connu une collecte positive de 180 millions d'euros. La collecte moyenne de ces dix dernières années s'élevait à 1,8 milliard d'euros. Le record de collecte pour le mois d'août date de 2022 (+4,5 milliards d'euros). La collecte, version 2026, reste néanmoins relativement faible, traduisant que les épargnants estiment que la revalorisation intervenue au 1^{er} août n'a pas modifié leur appréciation sur la compétitivité du Livret A. Par ailleurs, pour de nombreux ménages, la contrainte de pouvoir d'achat se fait ressentir de plus en plus. À ce titre, la collecte sur le Livret d'épargne populaire est étale (+60 millions d'euros en août 2026).

Fin de la décollecte pour le LDDS

La hausse du taux permet, en août, au Livret de développement durable et solidaire (LDDS) de renouer avec une collecte positive (80 millions d'euros) après quatre mois de décollecte successifs. En août 2025, le LDDS avait enregistré une collecte de 150 millions d'euros. La collecte moyenne, en août, pour le LDDS est de 424 millions d'euros. La collecte record date de 2022 avec 780 millions d'euros et la plus forte décollecte, de 2009 (-20 millions d'euros).

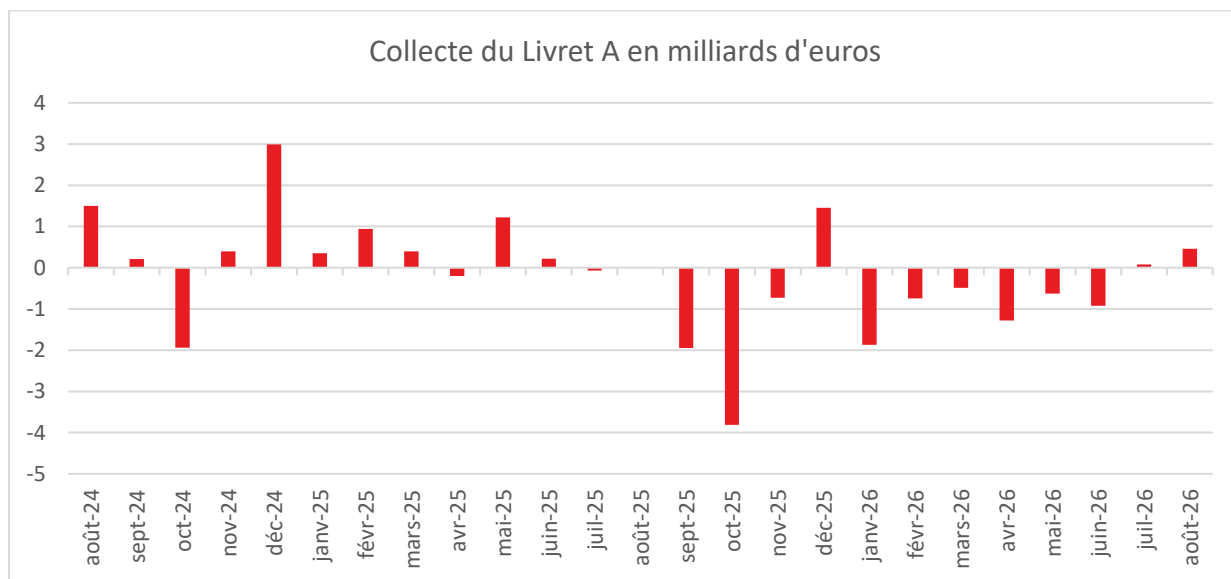
Le Livret d'épargne populaire : collecte étale en août

Le Livret d'épargne populaire a mis fin, en août, à une série de cinq décollectes successives. Néanmoins, la collecte a été très faible : +60 millions d'euros. L'année dernière, la collecte avait été positive de 330 millions d'euros.

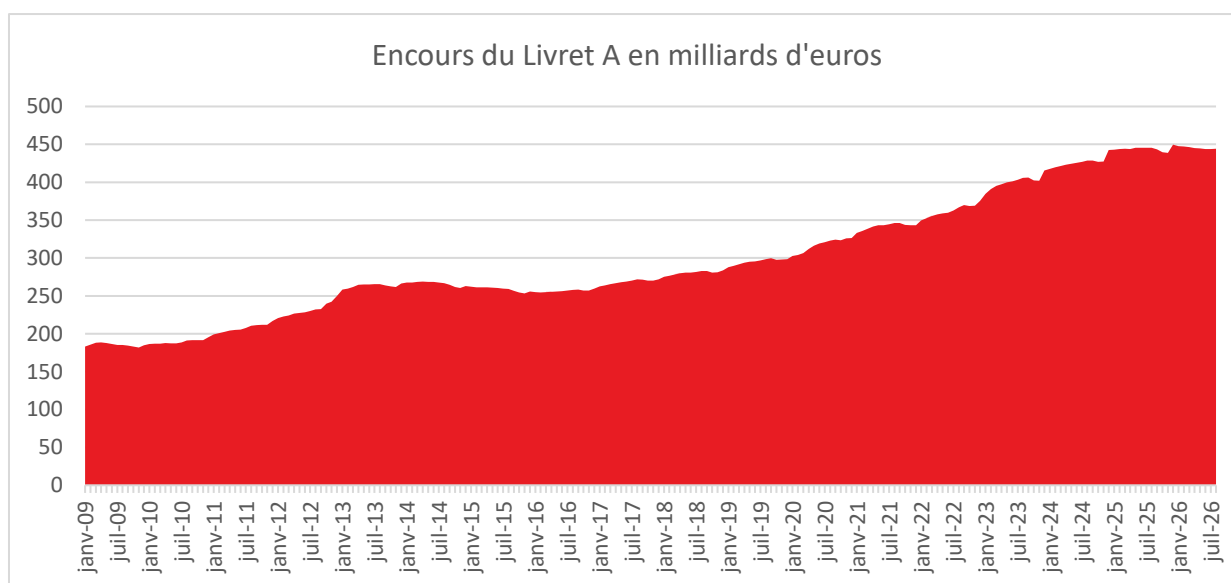
L'épargne réglementée face à la baisse du pouvoir d'achat

Avec le maintien d'un prix élevé de l'énergie, le pouvoir d'achat des ménages devrait rester orienté à la baisse. Le second semestre est marqué par une hausse des dépenses (rentrée scolaire et fêtes de fin d'année). Dans ce contexte, les ménages devraient puiser plus fortement que ces derniers mois dans leur épargne de précaution. La collecte du Livret A pourrait redevenir négative assez rapidement. En outre, l'épargne réglementée est de plus en plus concurrencée par les dépôts à terme dont la rémunération est en augmentation en raison du relèvement des taux directeurs des banques centrales. Le taux net d'impôt des DAT est désormais équivalent, voire supérieur, à celui du Livret A.

ANNEXES



Cercle de l'Épargne – Données Caisse des dépôts



Cercle de l'Épargne – Données Caisse des dépôts

Contacts presse

Philippe Crevel
06 03 84 70 36

Sarah Le Gouez
06 13 90 75 48
slegouez@cercledelepargne.fr